BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 291

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Ventes et cessions

803 805 613 RCS Brest.
SOREDRIVE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : Rue du Pont de Bois-ZA de Kerzouar, 29290 Saint-Renan.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de traité de fusion-absorption Pour la Société Absorbante La société SOCIETE DU PONT DE BOIS, Société par actions simplifiée au capital de 367.616 Euros, Ayant son siège social Zone Artisanale de Kerzouar – SAINT-RENAN (29290), Immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 403 174 691, Représentée par son Président, Monsieur Bernard GUILLERM, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, Pour la Société Absorbée La société SOREDRIVE, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, Dont le siège est à SAINT-RENAN (29290) Rue du Pont de Bois, Immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 803 805 613, Représentée par Monsieur Bernard GUILLERM, ès qualité de gérant, L'évaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : -actif : 15.904 euros -passif : 1.972.286 euros Conformément aux dispositions de l'article L236-3, II du code de commerce, et dès lors que la totalité des actions de la Société Absorbée sont détenues par la Société Absorbante, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. La date du traité de fusion : 30.06.2023 La date d'effet de la fusion : 01.01.2023 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : RCS BREST, le 10.07.2023.